

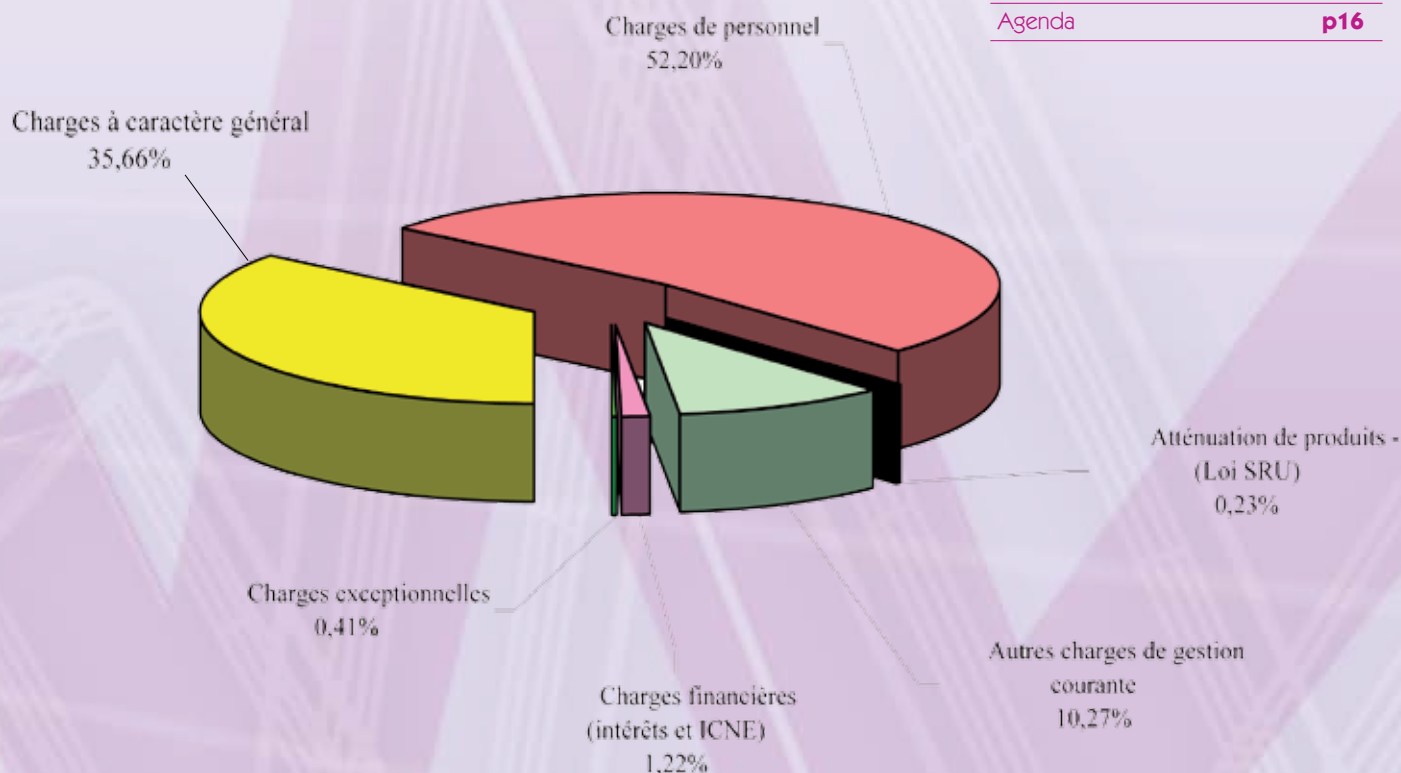
Le Magazine

de SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

SOMMAIRE

Etat-civil	p2
Editorial	p3
Vie de la commune	p4
Education	p5
Culture	p6
Dossier	p8
Travaux	p11
Notre histoire	p12
Jeunesse	p13
Sport et Brèves	p14
Point de vue	p15
Agenda	p16

■ Fonctionnement



NAISSANCES

Nolan MORICET--CHEVALIER,
né le 06/01/2010

Alexandre LARROQUE,
né le 02/02/2010

Macéo DUFOUR--LEYNE,
né le 03/02/2010

Quentin BELLOTO,
né le 20/02/2010



Evan PROVOT,
né le 08/03/2010



DÉCÈS

Marthe COQUELET ~ Catherine JARNO ~ Pierre PERREAU ~ Elisabeth SANTUCCI ~ Claude DELEBARRE ~ Wenzhen FEI ~ André COURNARIE ~ Jeannine CARRÉ ~ Pierre JOLAND

DÉCÈS MME CUZIN

Madame Cuzin, née Refort, dont le père avait été conseiller municipal de 1945 à 1971, est décédée le 3 janvier 2010. Elle était issue d'une vieille famille de St-Germain, par sa grand-mère maternelle, les Lepaire, qui remonte aux années 1650.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Remerciements à tous les bénévoles pour la tenue des bureaux de vote en qualité d'assesseur titulaire ou suppléant, ainsi qu'aux scrutateurs qui ont participé au dépouillement.

Résultats du second tour :

- Huchon (PS) 56,69%
- Péresse (UMP) 43,31%

Vous pouvez consulter le détail des résultats sur le site internet : www.saint-germain-les-corbeil.fr

UNE PAGE S'EST TOURNÉE !

Les obsèques de Mme Darblay se sont déroulées le 18 février 2010. Ainsi Mme Darblay, en rejoignant son époux Stanislas décédé le 14 juillet 2000, tourne une longue page de l'histoire de notre ville. La famille a marqué Saint-Germain-lès-Corbeil, autant que notre ville a marqué cette famille. Une relation fusionnelle en quelque sorte, mais comment pourrait il en être



Noces d'or de Stanislas et Françoise

autrement tant les destins se superposèrent ?

CENTENAIRE : MADAME CHARDON

Samedi 13 mars, Danielle Chardon a fêté ses cent ans entourée de sa famille et d'élus de la commune. Habitante de Saint-Germain depuis 1973, Mme Chardon vit sous la surveillance discrète de ses trois filles, de ses voisins et avec une visite régulière d'un employé communal.



MULTI ACCUEIL - CAF

C'est la Caisse Nationale d'Allocations Familiales qui détient les clés de l'ouverture des 22 places du multi accueil intercommunal prévues pour les petits saint-ger-

minois. La commune est impatiente, comme plusieurs parents, de savoir si la CNAF acceptera d'aider les familles comme le prévoyait le projet initial.

Les délibérations des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site Internet de la commune : www.saint-germain-les-corbeil.fr ou sur simple demande en mairie au service communication.



RIGUEUR ET RESPONSABILITÉ

L'année 2010 est bien entamée, les vacances scolaires de printemps sont déjà là. Ces derniers mois d'hiver plus rude qu'à l'accoutumée contraignent les services municipaux et communautaires à de nombreux et coûteux travaux de réfection de la voirie.

Ces dépenses importantes sont supportées par un budget prudent, voté en janvier dernier. Les taux des trois taxes locales l'ont été en mars, avec une augmentation modérée.

En conseil municipal, l'opposition avait proposé, de manière constructive, un autre choix. Après débat et vote, il n'a pas été retenu. Je souhaite que la municipalité de Saint-Germain conserve toutes ses marges de manœuvre, sans asphyxier les finances, sans mettre en cause notre capacité d'investissement et sans augmenter la dette communale par habitant –un peu plus de deux cents euros par saint germinois- ce qui reste particulièrement faible, contrairement à celles, gigantesques, de l'état et de la sécurité sociale qui se mesurent en dizaines de milliers d'euros par habitant .

La plus grande prudence ne nous impose pas pour autant l'immobilisme ; le programme de mars 2008 est mis en œuvre progressivement. Par exemple, la vidéo protection a déjà permis quelques réussites au plan de la sécurisation des biens et des personnes. Les services municipaux travaillent sereinement, à effectif constant, dans une stabilité certaine, en visant toujours le meilleur service aux habitants ; tout cela malgré la crise qui, dans certaines collectivités moins heureuses, provoque tensions, redéploiements et restrictions. Une attente cependant : que la C.A.F donne, conformément aux engagements contenus dans le projet initial, l'autorisation d'ouverture des places au sein du multi accueil intercommunal qui doit en principe offrir des places aux petits saint germinois, en septembre prochain.

Concernant notre agglomération Seine Essonne, j'espère pour tous que la situation politique de Corbeil redeviendra sereine dans des délais raisonnables. Je forme le vœu que les entreprises industrielles de Seine Essonne poursuivront leurs activités pour l'emploi de nos habitants et pour les recettes de notre agglomération.

Comme vous, j'attends que les mois qui viennent annoncent un peu plus d'espoir pour une amélioration du contexte économique et social au niveau national et, par conséquent, de mieux être pour chacun à Saint-Germain.

Je conclus en vous annonçant que j'ai confié à Monsieur Pierre LORIN, adjoint à l'urbanisme, la responsabilité du développement durable dans notre commune et à Madame LANZA, adjointe à la Jeunesse, le soin de suivre les questions de transport.

fidèlement

votre maire, **Jean-Pierre Marcelin**,
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération Seine-Essonne

Scrub

4 février

Conférence-débat CCAS

Dans le cadre du cycle de conférences et des actions de prévention pour favoriser le maintien à domicile, le C.C.A.S. a organisé sa première conférence-débat de l'année sur le thème de l'alimentation équilibrée avec l'avance en âge.

Le docteur G. BESSE, de la Faculté de Médecine de Paris et membre de la Société de Gériatrie et de Gérontologie d'Ile-de-France, est intervenu devant un public très nombreux et intéressé. L'importance du rôle d'une alimentation équilibrée dans la prévention des problèmes de santé a été abordée avec humour, convivialité mais néanmoins sérieux et le public a pu participer activement et faire part de ses interrogations. Le public aura pu retenir ceci « Au fond, avoir un agenda de retraité débordé, faire rire mon entourage et suivre un bon équilibre alimentaire, n'est-ce pas déjà un peu cela mon projet de rester jeune et en forme ? »

Prochaines conférences-débats :

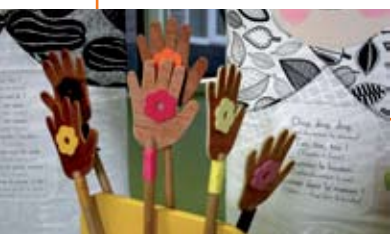
- 29 avril 2010 à 18h30 «sensibilisation aux dépistages des cancers du sein et de l'intestin»

- 3 juin 2010 à 20h30 «prises de risques à l'adolescence»

16 au 25 mars

Exposition « ENFANTINES »

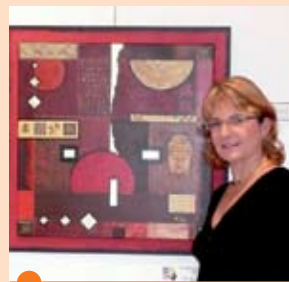
La médiathèque a accueilli cette exposition qui met en images des comptines, des jeux de doigts et de visage, des chansons de notre enfance, à découvrir ou redécouvrir. Ce temps de rencontre délicieusement régressif, avec les écoles maternelles de la ville ou encore les familles et les assistantes maternelles accompagnées de leurs « bouts de chou », donne un sens au mot « transmission ».



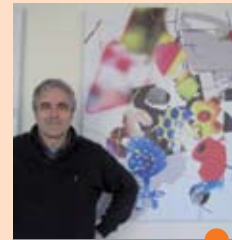
Février / Mars / Avril

Les artistes saint-germinois se sont succédés à l'Espace Culturel et Associatif Victor Hugo

Chantal KACI et Claire TARDIVEL
(entourant madame Foucher,
1^{er} adjoint en charge de la culture)



Nathalie TRABUC



Michel DHEURLE

26 mars **Thé dansant**

Un changement de format de l'orchestre de Eric Ladeuil avec l'arrivée de cuivres et le thé dansant connu un second souffle. Les participants furent enthousiastes et indiquèrent leur pleine satisfaction de ce bel après-midi.



27 mars

Tremplin musiques actuelles

Près d'une centaine de personnes se sont retrouvées ce samedi dans la soirée à l'occasion du tremplin de musiques actuelles organisé par la mairie en partenariat avec le Conseil Général. Ils ont pu applaudir 6 groupes dont le vainqueur de l'année dernière, Victimas de la suerte. Ils ont chanté avec Diem Delam, dansé avec Join da Tease et se sont amusés au côté de Minuit6heures et de leurs chansons pirates. Vers 1h du matin, le verdict est tombé : le jury a plébiscité T.A.N.K. Ce groupe de métal a reçu une aide à projet de 1 000€ (qui va leur permettre de faire le pressing CD de leur album) et la chance de



revenir l'année prochaine en concert de clôture. Tandis que le public a élu Later that Night ; Jessy et le reste de son groupe ont obtenu une aide à projet de 500€ (ils ont décidé d'utiliser ce gain pour faire des séances de répétition en studio) et une première partie dans la salle de spectacle du SILO à Tigery.

28 mars

Concert des professeurs

La musique « a fait son cinéma » à la salle des fêtes. Les professeurs de l'Ecole de musique Erik Satie ont interprété avec talent les musiques de films projetés sur grand écran. De véritables trésors du cinéma muet ou d'animation nous ont été révélés et les « Demoiselles de Rochefort »

ont même chanté leur célèbre duo sur scène. En final, la chorale d'enfants dirigée par Tatiana Assens a repris avec entrain un air extrait du film «les Choristes». Une très belle soirée, appréciée par une assistance nombreuse et qui s'est terminée autour d'un verre par une rencontre avec l'équipe des professeurs menée par Yves Scotto.



10 avril

Concert à l'église

Ce samedi, Estelle Béréau (Soprano) et Lars Espen Rosness (Piano) ont interprété devant un public attentif des extraits d'air d'opéras de Verdi, Mozart, Puccini, Gounod, Poulenc ... inspirés par les femmes puisqu'il est toujours question d'Amour.

En Intermède : piano solo

Mozart : 2^e mouvement de la sonate en FaM KV 332

En l'honneur de Chopin :

Fantaisie - Impromptu opus 66

ENFANCE**SEJOURS DE L'ETE 2010 DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

La volonté municipale a permis de conserver ces prestations dans le budget 2010. Ainsi, comme tous les ans, l'accueil de loisirs de Saint-Germain-lès-Corbeil a le plaisir de proposer des séjours, qui seront cette année, ouverts à tous les enfants de la ville, ce qui ouvre aux enfants ne fréquentant pas l'accueil de loisirs le reste de l'année de nouvelles possibilités.

Cette année les enfants scolarisés durant l'année 2009-2010 en maternelle et âgés de **5 ans au minimum** pourront aller à la **ferme pédagogique Saint-Hillier (77) du 29 au 30 juillet** où ils pourront participer à des animations et des soins aux animaux.

Quant aux enfants âgés de **8-12 ans** ils pourront profiter d'un séjour de 10 jours en **Vendée du 07 au 16 juillet** à la découverte du char à voile, du parc du Puy du Fou, du vélorail, de l'aquarium de la Rochelle, de l'accrobranche et des visites régionales.



Pour les enfants scolarisés en primaire durant l'année 2009-2010 et âgés de **6-12 ans** :

Un séjour de 3 jours à **Saint-Malo du 20 au 22 juillet** avec du char à voile, l'aquarium et le labyrinthe des corsaires.

Un séjour de 2 jours au **Futuroscope du 26 au 27 juillet** avec la visite du parc du Futuroscope.

Un séjour de 3 jours au **Futuroscope du 24 au 26 août** avec la visite du parc du Futuroscope et la visite du parc des crocodiles.

Les inscriptions se dérouleront en mairie au service enfance à partir du lundi 17 mai 2010.

Expositions

A l'Espace Culturel et Associatif Victor Hugo – 01 60 75 12 44

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 22h
(sauf le samedi jusqu'à 17h)

*Jusqu'au 7 mai 2010

Rencontre avec **Michel DHEURLE**, plasticien,

*Du 10 au 30 mai 2010

Rencontre avec **Pierre SCHOLLA**, peintre,
Vernissage le jeudi 20 mai à 18h30.

*Du 1^{er} juin au 3 juillet 2010

Rencontre avec **Gabrielle BROUWER**, peintre, et ses élèves.
Vernissage le vendredi 11 juin à 18h30.



Michel DHEURLE



Pierre SCHOLLA



Gabrielle BROUWER

Petit déjeuner littéraire

« **Les lectures de nos vacances** »
le samedi 12 juin à 10h30, à la
Médiathèque municipale - Espace
Culturel et Associatif.

Autour d'un petit déjeuner gourmand,
les bibliothécaires présenteront de
nombreux romans, essais et bandes
dessinées, pour un été plein de mots et
merveilles. - Accès libre et gratuit.
Renseignements au 01 60 75 08 15.

Spectacle de contes

« **Contes d'ici et d'ailleurs** »

Mercredi 19 mai à 10h30, à l'Espace
Culturel et Associatif.

Les conteuses de la compagnie L'HERBE
FOLLE enchanteront les oreilles averties
de 5 à 10 ans avec un florilège de contes
et de légendes venus des contrées
lointaines. Les thèmes sont universels,
les histoires tantôt merveilleuses, initia-
tiques ou humoristiques.

Spectacles gratuits.

*Réservation souhaitée auprès de la mé-
diathèque municipale - 01 60 75 08 15.*

Festival «Univers Guitare»

Du 1^{er} mai au 6 juin 2010

Fidèle à son esprit, le festival « Uni-
vers Guitares » proposera une pro-
grammation éclectique réunissant,
tout au long du mois de mai, de
nombreux guitaristes, musiciens et
pédagogues, et offrant au public
saint-germinois des concerts, stages
et master classes d'une très grande
qualité artistique.

Le samedi 1^{er} mai, **Sébastien Vachez**,
guitariste français, compositeur,
concertiste et son trio « Couleur
Tango » (guitare, bandonéon, gui-
tare basse) ouvriront la 2^e édition de
ce festival en nous faisant voyager
« Entre Brésil et Argentine » sur des
musiques de Sébastien Vachez, Tom
Jobim, Carlos Gardel, Astor Piazzolla
et bien d'autres.

Le 8 mai, ce sont de jeunes et ta-
lentueuses musiciennes qui seront à

l'honneur avec un récital « Guitares au
féminin » réunissant dans une même
soirée le charme de **Fabienne Bouvet**
et le tempérament exceptionnel de
Gaëlle Solal, brillante concertiste se
produisant aux quatre coins du monde.

Le 29 mai, **Yves Scotto**, directeur de
l'école de musique et **Luc Assens** se
retrouveront pour partager quelques
pages de « Musiques pour flûte et
guitare », vous invitant à découvrir les
compositions de Laurent Boutros, Celso
Machado ou Alain Vérité.

Pour terminer en feu d'artifice cette fête
des guitares plurielles, le 5 juin, **Yan
Vagh** invitera plusieurs grands noms de
la guitare jazz à « jammer » avec lui sur
la scène de la salle des fêtes.

Participons avec Dominique Cravic,
Romain Brizemur, Brice Delage, Franck
Amand et Yan Vagh à cette fête du

jazz et des musiques improvisées et
au plaisir communicatif qu'ils ont de
jouer ensemble.

Les lieux :

- Les concerts des 1^{er}, 8 et 29 mai
auront lieu à 20h30 à l'église.
- Le concert du 5 juin aura lieu à 20h30
à la salle des fêtes.

Les tarifs :

Concerts : 10 euros / 6 euros / gratuit
pour les enfants de – de 12 ans

Renseignements et réservations au
01 60 75 12 44.

Yves Scotto
Directeur de l'école municipale de
musique Erik Satie

Avec le soutien du Conseil Général
de l'Essonne.

Interview de Matthieu BAUDIN, responsable du service culturel



Le Magazine : Matthieu Baudin, vous venez d'être nommé responsable du service culturel sur notre commune, pouvez-vous vous présenter brièvement.

Matthieu Baudin :

Je viens effectivement de reprendre en mars le poste de responsable du service culturel. Originaire de Niort dans le Poitou Charentes et arrivant de Bourges dans la région Centre, je suis heureux de m'investir dans l'action culturelle menée par la commune de Saint-Germain-lès-Corbeil. Je me suis intéressé assez tôt à la médiation culturelle, par le biais de l'animation socioculturelle et de l'éducation populaire, en affirmant aussi petit à petit cette vocation par une formation universitaire et diverses expériences.

Le Magazine : Quels sont vos premiers objectifs au sein du service culturel ?

Matthieu Baudin :

Mes premières priorités sont de rencontrer tous les acteurs et partenaires du service, d'aller à la rencontre du public et de m'inscrire dans la continuité des projets et de la programmation engagés. Arrivant également dans une période particulière, celle de l'ouverture récente de l'Espace Culturel et Associatif Victor Hugo, la première ambition portée par les élus, par le service culturel mais aussi le service jeunesse ou le service des sports et de la vie associative, c'est de faire vivre pleinement ce nouvel équipement, qu'il soit identifié et approprié par tous les publics comme un lieu de brassage, de convivialité et de découverte.

A terme, l'objectif est bien sûr de continuer à proposer une programmation diversifiée et de qualité qui tente de répondre au mieux aux attentes. Mais aussi privilégier des propositions qui accordent de l'importance à la relation aux publics, développer l'accès à l'offre du service et à l'ensemble des supports culturels. Se positionner également comme un outil de soutien aux pratiques amateurs et professionnelles par l'aide à la création et à la diffusion, le développement de rencontres, d'ateliers ou de résidences d'artistes par exemple. Rester ouvert enfin autant à l'actualité culturelle qu'à des projets et partenariats innovants.

Le Magazine : Vous pouvez nous en dire plus sur la programmation culturelle.

Matthieu Baudin :

Concernant l'offre culturelle de la ville, on peut déjà noter que la médiathèque a vu sa fréquentation augmenter sensiblement depuis sa nouvelle implantation dans l'espace culturel et associatif en septembre dernier. L'équipe des bibliothécaires et la directrice Béatrice Nicolas sont à l'écoute du public, elles sont investies dans une dynamique d'animation autour d'ateliers Internet, de petits déjeuners littéraires, de spectacles de conte ou d'un travail en collaboration avec les écoles et les structures de la petite enfance. Aussi, l'école de musique est rattachée au service culturel municipal, elle dispense des formations, initiations et stages de musique tout au long de l'année, également un atelier de musique et danse d'Afrique de l'ouest. Yves Scotto, directeur de l'école de musique, propose des manifestations telles que le festival « Univers Guitare » qui en est à sa deuxième édition ce mois de mai 2010 autour d'un programme éclec-

tique que je vous invite à découvrir. Nous sommes signataires d'un contrat de développement culturel avec le conseil général de l'Essonne qui permet de soutenir et développer des manifestations comme « Univers Guitare », mais aussi des actions telles que les ateliers conte à l'espace culturel et associatif, une programmation de spectacles pendant les journées du patrimoine ou pour la deuxième année consécutive un salon du livre faisant écho à la rentrée littéraire.

Les projets sont nombreux, on peut faire référence à la fête de la science organisée avec le soutien du conseil général et qui aura lieu du 21 au 24 octobre prochain sur le thème de la biodiversité. Les concerts à l'église bien sûr rythment l'année au printemps et en décembre autour d'un répertoire classique. Les partenariats avec les acteurs culturels du département qui nous permettront bientôt je l'espère de proposer des spectacles de danse, de théâtre et jeune public. Le travail en partenariat avec le comité local d'animation pour la fête de la musique et le spectacle de Noël notamment, le soutien au comité de jumelage.

Enfin, l'art plastique a une place de choix dans notre programmation. Vous pouvez venir apprécier différentes expositions tout au long de l'année dans le hall d'accueil de l'espace culturel et associatif. Une programmation de conférences sur l'art est également proposée chaque année dans l'amphithéâtre de l'espace culturel et associatif.

Il y a vraiment de quoi susciter la curiosité de tous et de toutes les générations. Vous trouverez toutes les informations sur la programmation en cours et les projets à venir par le biais de l'agenda culturel et du site Internet de la commune, ou en passant nous rencontrer à l'Espace Culturel et Associatif.

Les mesures phares du budget 2010 de la commune s'inscrivent dans notre volonté de faire perdurer les prestations que les habitants sont en droit d'attendre (budget de fonctionnement) tout en poursuivant les aménagements (budget d'investissement). Les quelques éléments qui figurent ci-dessous s'en font l'écho le plus fidèle possible. L'important est de préserver l'avenir dans un contexte financièrement rendu imprécis du fait des réformes nationales en cours.

Les objectifs de la commune seront de :

- limiter nos engagements à ceux de 2009
- rechercher les économies possibles dans chaque secteur d'activité
- optimiser et contenir les charges de personnel
- rechercher de nouvelles subventions
- maintenir notre endettement
- prioriser sur trois ans notre politique d'investissement, en veillant à autofinancer nos différents programmes.

Budget de fonctionnement

Le budget 2010 prévoit un budget de fonctionnement en augmentation de 0.5% par rapport à 2009 soit un montant de 7 005 540€.

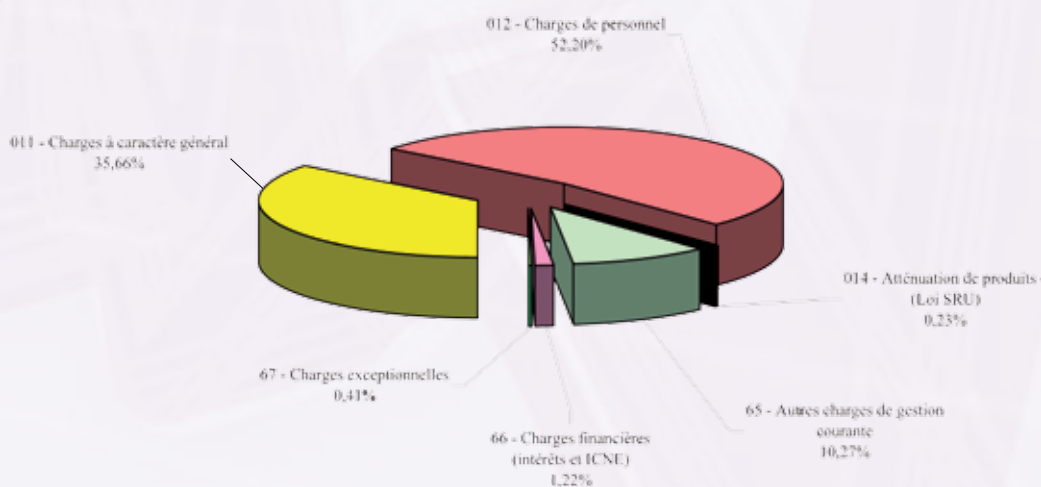
Dépenses de fonctionnement

Particularités 2010 :

- Hausse du coût de la restauration scolaire,
- Hausse des coûts de l'énergie
- Nouvelles charges liées à l'Espace Culturel et à la vidéo protection,

- Revalorisation de la masse salariale selon les indices de la Fonction Publique estimée à 0,8%.
- Recrutement de 3 postes, en «contrat d'accompagnement dans l'emploi» (police municipale, espaces verts, médiathèque)

■ Dépenses réelles de fonctionnement



La masse salariale, malgré des suppressions de poste connaît une augmentation de 1,14% comparé au budget primitif 2009. Cette progression s'explique par deux raisons : la hausse de la valeur de l'indice qui est une décision des pouvoirs publics et le déroulement de carrière des agents qui entraîne des hausses indiciaires. Cette dernière notion est parfois connue sous le sigle G.V.T. (Glissement Vieillesse Technicité).

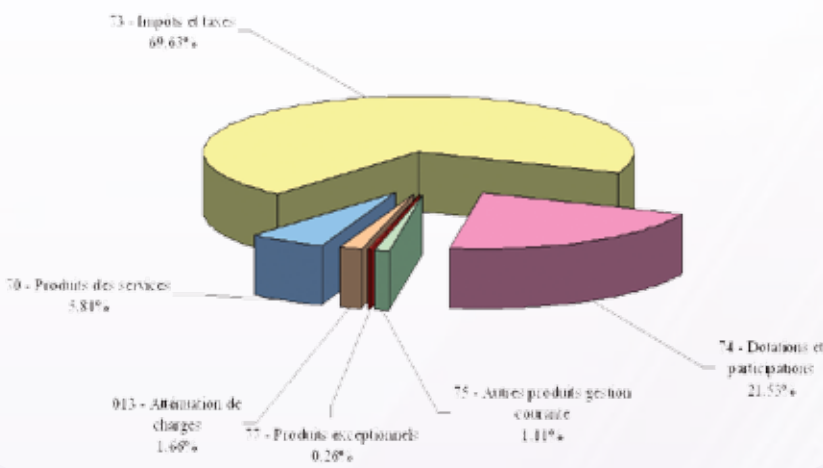
Les Finances à Saint-Germain-lès-Corbeil

Recettes réelles de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Particularités 2010 :

- Grande incertitudes sur les versements des subventions de l'Etat et de certaines collectivités territoriales (Région, Conseil Général, Communauté d'Agglomération Seine-Essonne ...),
- Baisse annoncée des prestations fournies par certains organismes (CAF ...),
- Nécessité de réactualiser notre tarification pour tous les services offerts à nos administrés avec maintien d'un tarif minimum attractif et d'une réactualisation du taux d'effort,
- Hausse modérée de la fiscalité locale de 2,9% (Taxe d'Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti) afin de maintenir les prestations aux habitants de Saint-Germain,
- Hausse contenue des recettes (autre produit de gestion courante, loyer, charges ...)



Comparatif des taux moyens communaux au plan national et départemental 2009

Taxes	Saint-Germain	National	Départemental
Habitation	14,11%	14,97%	15,97%
Foncier bâti	15,81%	19,32%	18,12%
Foncier non bâti	39,38%	45,50%	62,21%

Les taux d'impositions revalorisés de 2,90% restent largement inférieurs à la moyenne départementale et nationale.

Budget d'investissement

Le budget 2010 prévoit un budget d'investissement en diminution de 24,06% par rapport à 2009 soit un montant de 1 315 150€.

Principaux investissements programmés

Extension du site cinéraire

Remplacement des structures de jeux (Champ-Dolent maternelle, Champ-Dolent élémentaire, Accueil de loisirs)

Installation d'une climatisation à l'Accueil de loisirs

Installation d'éclairage adaptatif dans les groupes scolaires Prés-Hauts et Croix-Verte

Aménagement de la place Victor Hugo

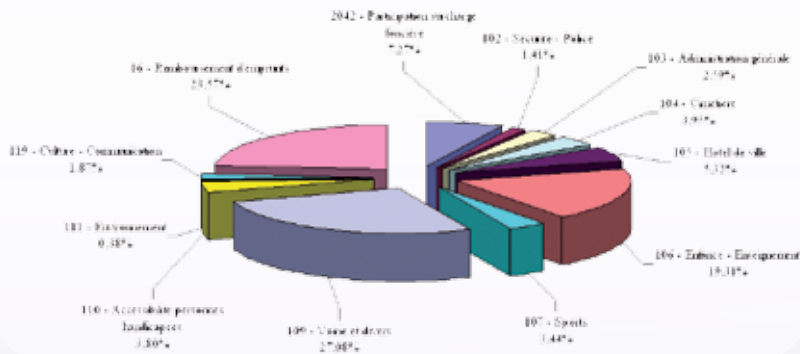
Réhabilitation du square Berlioz

Remplacement du grillage des courts de tennis

Travaux de mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

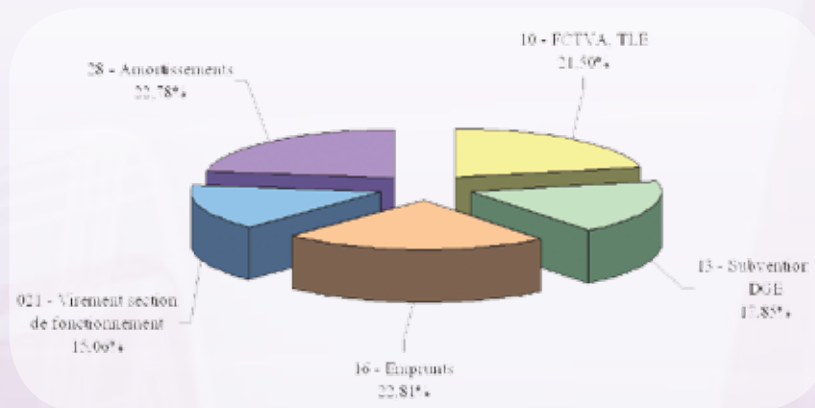
Depuis de nombreuses années et de façon systématique et préalable, la recherche de financements de partenaires est engagée. C'est le cas de la plupart des travaux énumérés ci-contre.

■ Dépenses réelles d'investissement



La signature d'un Contrat départemental Communal avec le Conseil Général permettra de bénéficier d'un financement d'opérations programmées dans le cadre d'un plan quinquennal. Ce financement d'un montant de trois cent cinquante mille euros couvrira 35% des dépenses engagées.

■ Recettes réelles d'investissement



■ Evolution de l'endettement



Notre ville possède un taux d'endettement très faible qui s'élève à 238 euros par habitant. La moyenne nationale pour les communes de même strate se montait pour l'année 2008, dernières statistiques connues, à 859 euros.

En conclusion, le budget pour 2010 répond au débat d'orientation budgétaire qui fut acté lors du Conseil Municipal du 14 décembre 2009. Ce budget reste prudent mais audacieux. Ainsi, les engagements pris pour l'ensemble de la commune seront honorés malgré les baisses conséquentes des dotations des différents partenaires C.A.F. La gestion financière saine rigoureuse et équilibrée de Saint Germain les Corbeil permet sans nul doute de pouvoir regarder l'avenir avec prudence mais sans crainte excessive quant au maintien des prestations et services à la population.

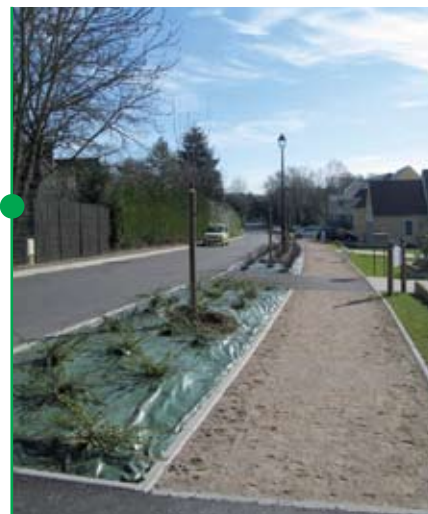
Réhabilitation du Chemin d'Etiolles

Afin de permettre l'accès des nouveaux résidents de la récente construction nommée « le Domaine de Saint-Germain » et de rendre plus accueillant ce passage, la commune a transformé ce chemin en une voie carrossable équipée d'une signalisation adaptée.

Outre la réfection complète de la surface de roulement, d'autres travaux ont été réalisés, tels que le renforcement des conduites d'assainissement (eaux

pluviales et usées), l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, l'équipement de parterres paysagers, avec l'implantation d'arbres à fleurs et la réalisation d'une contre-allée piétonne, afin de renforcer notre politique de liaison douce.

Ces travaux ont débuté en avril 2009 et ont été achevés en septembre 2009. Le coût de l'opération s'élève à 221172 €.



Création d'une allée Chemin de Brie



Depuis l'entrée du stade jusqu'à la limite du parcours de santé, la commune a créé une allée sur le trottoir, laissé jusqu'alors en état herbeux, afin de faciliter les déplacements pédestres et en particulier, les personnes à mobilité réduite.

Cet ouvrage, aura pour vocation de poursuivre le projet de liaison douce.

L'opération a débuté en février 2010 et est actuellement en voie d'achèvement. Le coût s'élève à 49000 €.

Vidéo surveillance

Le dispositif de vidéosurveillance, en collaboration avec Seine-Essonne pour la surveillance de l'Espace Culturel et Associatif, est opérationnel sur la commune.

Travaux du tunnel d'accès à la résidence du Golf

Les travaux relatifs au prolongement de la buse, au niveau du souterrain, en direction de la résidence du golf, ont débuté le 29 mars afin de permettre l'élargissement de la Francilienne. Depuis cette date, une seule voie de circulation est mise en place et la circulation est régulée par des feux provisoires pour une durée d'environ 12 semaines.

Une entrée de secours a été mise en place depuis le 6 avril afin de permettre l'accès aux pompiers et aux résidents du Golf lors des travaux durant certaines nuits où la circulation sera interrompue. Des panneaux d'information seront disposés par les services de l'Etat afin de communiquer des renseignements complémentaires.

Durant les travaux la collecte des déchets ainsi que les transports seront maintenus.

Tzen

Comme indiqué sur le plan présenté ci-contre, le tourne à gauche concernera les personnes venant des rues Mauperthuis et Giono voulant se rendre en direction de la Pointe Ringale. Les véhicules issus de l'échangeur de la N104 ne pourront, quant à eux, pas tourner à gauche route de Mauperthuis.



Tzen (fermeture A5)

Afin de construire un pont dédié au Tzen Sénart-Corbeil franchissant l'autoroute A5a, les travaux de mise en oeuvre du tablier ont démarré le 12 avril 2010. Pour des raisons de sécurité, plusieurs voies de l'A5a ainsi que des bretelles d'accès seront fermées à la circulation du 19 au 23 avril 2010, entre le diffuseur de Lieusaint et l'échangeur A5a/N104.

Infos : www.tzen-senart-corbeil.fr

LA DISTRIBUTION DES PRIX À L'ÉCOLE DES FILLES ...

Témoignage :

« En fin d'année scolaire, c'était la préparation de la journée des prix qui avait lieu en 2^e quinzaine de juillet. Les prix étaient offerts par la famille Darblay, qui en donnait également à l'école des garçons.

Le dimanche matin, nous transportions les chaises de l'église sous le préau de l'école afin d'accueillir les invités, autorités et familles des élèves qui étaient assises sur des bancs et estrade côté gauche.

À la suite de la petite classe, la salle de théâtre en surplomb rejoignait le fond du préau où on accédait par des escaliers.

La fête débutait par une représentation théâtrale préparée par les institutrices et leurs élèves, suivie de chants et de poèmes comme « l'épave » de François Coppée (126 lignes sues par cœur !). Mademoiselle Busson avait fière allure, en robe longue, cheveux savamment coiffés. Elle accompagnait au piano les chants interprétés.

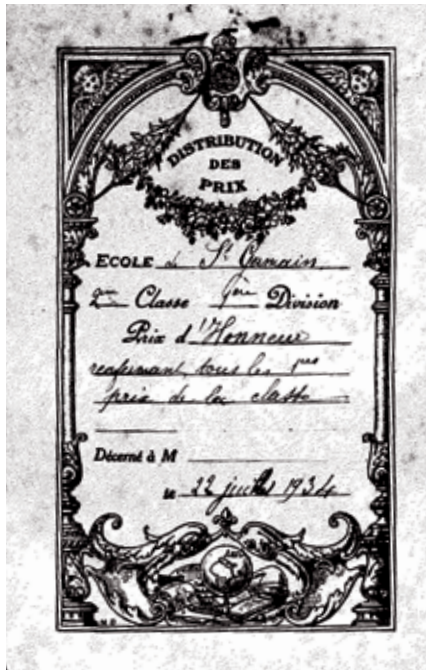
Ensuite, elle prenait la parole pour retracer l'année scolaire et surtout les résultats du Certificat d'Etudes, du certificat supérieur et du tournoi des écoles du diocèse.

Extrait poème :

L'épave (1880)

*Devant la mer, assis au seuil de leur maison,
La veuve du marin et son jeune garçon
Sont en grand deuil. Hélas ! l'équinoxe d'automne
A fait d'affreux malheurs sur la côte bretonne ;
Et c'est pourquoi, rêveurs devant le ciel du soir,
Cette femme et son fils sont habillés de noir.*

.....



Et enfin ce que nous attendions avec tellement d'impatience ... la distribution des prix.

Grand émoi parmi les élèves. Elle annonçait le nom des élus, les prix obtenus qui nous étaient remis par les édiles du 1^{er} rang de l'assistance.

Des meilleures aux moins bonnes, chaque élève avait un ou plusieurs prix : du prix d'excellence, prix d'honneur, jusqu'au prix de camaraderie et d'heureux caractère !

Certains prix reliés, de très belle qualité, sont maintenant des souvenirs des

jours heureux et sont transmis, aujourd'hui, de mère en fille puis aux petits enfants.

La fête se terminait par un goûter pour les élèves. Je me souviens des grosses brioches et des friandises qui les accompagnaient.

La guerre mit fin à ce jour de fête qu'était la distribution des prix. »

Odette PLOUCHARD
Histoire et Patrimoine



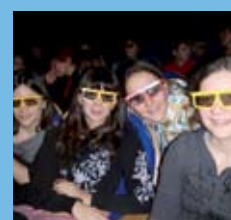


Vacances d'avril au service jeunesse

Au programme :

DES STAGES : danse du monde, à la découverte du goût, secourisme, self défense.

DES SORTIES DÉCOUVERTES : bowling, kart, laser game, jeux en réseau, patinoire, vtt, accrobrache, quad.



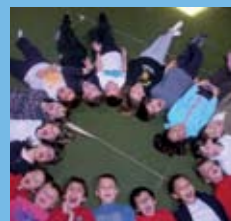
Vacances été 2010

Deux « ECOLO CAMP » seront organisés cet été sur la base régionale de plein air et de loisirs de Vaires-Torcy (77), en partenariat avec l'UCPA.

Un programme multi découverte pour les 11-14 ans sera proposé : activités sportives (tir à l'arc, capoeira, voile, boxe), animations, baignade et sensibilisation à l'environnement (découverte de la faune et flore en lien avec des partenaires spécialisés, visite de ruchers, sentier pédagogique ...)

Attention les places sont limitées.

Dates : du 5 au 9 juillet ou du 12 au 16 juillet.
Inscriptions à partir du mardi 18 mai.



Vacances été 2010

1- vendredi 28 mai en soirée : représentation annuelle de théâtre (groupe des primaires et collégiens)

2- samedi 29 mai dans l'après-midi: représentation annuelle de théâtre (groupe des adolescents)

3- samedi 5 juin : fête du sport.

4- samedi 19 juin : inscriptions pour les vacances d'été.

5- du lundi 19 avril au vendredi 28 mai : retrait des dossiers pour l'opération SAC ADOS (16-22 ans)



Contacts :

Maryline LEBLANC ou Mélanie MERCIER
01 69 89 26 93 ou 06 80 07 65 28
Courriel : smj.sglc@wanadoo.fr

Le Service Jeunesse et le Service Sport, en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes et le Comité Local d'Animation, organisent une « JOURNÉE SPORTIVE » le 5 juin 2010 de 8h30 à 17h.

De 8h30 à 12h au stade de football de Saint-Germain.

Cross des écoliers et course des familles.



Buvette au skate parc proposée par le Service Municipal Jeunesse.

De 9h à 17h au skate parc

- Saut à l'élastique proposé par l'association « Une idée en l'air ».

- Stands de préventions assurés par les Pompiers, la Gendarmerie et la Police Nationale.

(voiture tonneau, démonstrations de désincarcération, informations drogues, alcool ...)

à partir de 14h au skate parc

- Stand kermesse pour les enfants

- Course d'orientation des familles

Renseignements et inscription :
01 69 89 62 50 (service sport)
06 29 45 11 19 (M.L. Degoutte)
01 69 89 26 93 (M. Leblanc - SMJ)

BRÈVES

Permanences prud-homales

Les litiges de droit du travail sont du ressort des tribunaux de prud-hommes. Afin de dispenser des conseils quant aux possibilités de saisine de ces juridictions paritaires, une permanence d'un ancien président de tribunal est assuré en mairie depuis le mois d'avril 2010. Ce service est gratuit - sur rendez-vous - le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois de 15h à 17h. Contact en mairie au 01 69 89 70 70.

Vols par ruse : méfiance

Ce type de vol est réalisé par des individus qui usurpent une qualité. Voici quelques conseils à observer.

à votre domicile :

Vérifiez l'identité du visiteur avant de lui ouvrir - Demandez la carte professionnelle même si la personne est en tenue de travail - Soyez très vigilants envers les personnes qui proposent des services à domicile - En cas de doute, appelez la gendarmerie, la police municipale, la mairie ou votre voisin le plus proche.

Nouveaux commerçants

FC Beauté

Beauté et bien-être à domicile. Sur rendez-vous au 06 36 95 40 79.

Vitamine3w

Création de sites internet. www.vitamine3w.fr - 01 60 75 30 15

AMCE informatique

Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques. - 01 64 85 19 79

MALLE-EOLE

Chaussures - Maroquinerie C.C. Croix-Verte - Tél. : 01 74 57 15 94

JH2O environnement

Gestion durable des ressources en eau pour particuliers et professionnels.

Julien Herpsont - 06 83 03 56 88

Courriel : jherpsont@orange.fr

dans les lieux publics :

Évitez de porter vos sacs en bandoulière et faites attention aux fausses bousculades - Soyez méfiants à l'égard des inconnus qui se proposent de vous aider à porter vos sacs - Répartissez vos moyens de paiement (poches, sacs, ...) - Préférez les billets de petite et moyenne valeur et n'emportez que le minimum d'argent liquide - Limitez les sommes d'argent à retirer et évitez d'effectuer les retraits à heures fixes - Photocopiez vos pièces d'identité afin de faciliter vos démarches en cas de perte ou de vol des originaux.

Coup de cœur de la bibliothécaire

Livre :

Le sentier de la gloire Jeffrey ARCHER Editions First, 2010.

L'Everest est la plus haute montagne du monde. En 1920, aucun Homme n'a encore foulé son sommet ; George Mallory rêve d'accomplir cet exploit. Mais est-il humainement possible de survivre à une altitude de 8848 mètres, d'affronter des conditions climatiques si extrêmes ?

Jeffrey ARCHER nous raconte avec verve le parcours extraordinaire de cet aventurier hors du commun, prêt à tout risquer pour atteindre son but.



Bal de fin d'année

Pour la seconde année, les élèves de 3^e du collège de la Tuilerie organisent, le vendredi 2 juillet, un bal de fin d'année. Musique et danses sont au programme pour une fin d'année réussie.



Expression des groupes constitués du Conseil Municipal

Prudence, sagesse et précaution

L'année 2010, comme l'année 2009, offre des perspectives incertaines en ce qui concerne les finances communales.

Le contexte général n'est pas bon si l'on considère les questions du chômage, du commerce et de l'activité économique.

Conscients d'une situation dont l'amélioration n'est pas inscrite dans les prévisions pour cette année, les membres de la majorité municipale ont construit le budget 2010 en sachant que les recettes étaient fragiles. Par conséquent, il était naturel de s'en tenir à un maître mot : prudence.

Pour autant, la municipalité a voulu conserver, comme les années précédentes, l'essentiel des prestations offertes aux habitants dans des domaines aussi divers que la restauration scolaire, l'école de musique, la mise à disposition d'espaces aménagés ou les subventions aux associations. C'est notre façon de voir le présent dans la sagesse.

Pour compenser les baisses de recettes, en particulier dues à plusieurs désengagements successifs, en particulier de l'état, vis-à-vis des communes, nous avons pris la décision d'augmenter de façon mesurée les taux de nos taxes locales. C'était la condition du maintien du budget 2010 au niveau de ceux de 2008 et 2009. L'alternative était soit moins de prestations, soit moins d'investissements. Dans ces deux hypothèses cela aurait signé un recul de l'action municipale, souvent au détriment des plus modestes.

La restriction de l'action municipale n'est donc pas dans nos orientations et cela ne faisait pas partie de notre programme début 2008. La baisse des investissements ou l'augmentation de la dette ne sont pas non plus le credo des élus majoritaires. Nos choix traduisent clairement les précautions que nous prenons pour les années à venir.

L'exercice 2011 permettra peut être un peu plus de lisibilité quand la crise sera surmontée ou en passe de l'être et que les réformes annoncées pour les collectivités territoriales tant en élection qu'en financement seront fixées.

L'intention du groupe majoritaire est de voir Saint Germain sortir de la crise avec des finances saines, permettant la réactivité, sans le fardeau d'emprunts toxiques ou excessifs et sans retard dans les investissements nécessaires à la bonne marche de la ville, conditions nécessaires au dynamisme que Saint Germain est en droit d'attendre.

Jean-Marc DEVÔGE,

Président du groupe des élus majoritaires,
Maire adjoint à l'éducation - Vice Président de Seine-Essonne

Fixation des taux d'imposition 2010

Lors du Conseil Municipal du 25 janvier dernier, nous avons fait des remarques sur le budget primitif 2010 ; le maire nous avait alors répondu que tout était possible et que toutes les suggestions seraient accueillies. A l'occasion de la délibération portant sur la fixation des taux d'imposition des trois taxes directes locales 2010, nous avons donc formulé une proposition. Afin d'accompagner les habitants de la commune dans cette période difficile, nous avons proposé que la hausse des taxes directes locales se cantonne à la progression des bases fiscales et que la commune fasse l'effort de maintenir ses taux inchangés, ce qui permettrait de maintenir la hausse de la fiscalité autour de 2% au lieu de 5%.

C'est une orientation d'autant plus raisonnable pour la commune qu'elle dispose de deux atouts :

- D'une part, la capacité d'emprunt est importante ; en effet, la dette par habitants, très inférieure à la moyenne, doit permettre de faire face à de futurs investissements dans l'attente d'un rétablissement de la situation économique.

- D'autre part, nos taux d'imposition sont sensiblement inférieurs aux taux nationaux et départementaux, offrant alors la possibilité d'agir ultérieurement.

A plusieurs reprises, nous avons insisté sur les contraintes supplémentaires qu'une hausse des impôts fait supporter au pouvoir d'achat des ménages. C'est pourquoi nous avons proposé que le budget de notre commune soit plus ambitieux au profit des habitants de la commune. Bien que raisonnable, notre proposition a été repoussée, entraînant donc une hausse significative des impôts.

PLU et Mare à la Viorne, la suite... pas d'inquiétudes

Vous le savez, le Maire a retiré la zone de la Mare à la Viorne du PLU. La réalité, c'est qu'il ne s'agit pas d'une décision du Maire qui brusquement serait devenu attentif aux souhaits des habitants, mais d'un rejet par les services du Préfet en raison de problèmes de conformité. A ce sujet, Monsieur Lorin a organisé une réunion entre les élus municipaux et l'AFTRP propriétaire du terrain, mais aussi aménageur. Nous pensions avoir à cette occasion un échange sur les solutions qui pouvaient être envisagées pour rapprocher les positions de la Mairie, de l'AFTRP et des citoyens de la commune. Rien de tout cela, le directeur de l'AFTRP nous expliquant que le projet initial était maintenu (logements et locaux d'entreprises) avec, de surcroît, plus de logements. Nous n'en avons pas cru nos oreilles ! Si cet objectif devait être confirmé, il organiserait une révision simplifiée du PLU, une autre procédure, plus expéditive ! Nous avons rappelé à Monsieur le Maire et Monsieur Lorin, qu'au-delà de tout projet, c'est le bien-être de nos concitoyens qui doit être privilégié. C'est, en tous cas, notre vision de la politique locale. Pour information, les travaux en cours à la Mare à la Viorne, qui ont inquiétés beaucoup d'entre-vous sont liés aux travaux du T-Zen et d'assainissement du ru des prés hauts. Nous ne pouvons que suggérer à la municipalité de prévoir, à chaque fois que des travaux importants se dérouleront sur la commune, des panneaux d'informations explicites afin d'éviter les inquiétudes des riverains qui agacent tant Monsieur Lorin.

Yann Pétel - Président du groupe de l'opposition

Agenda



17 avril

14h
Concours de pétanque
Organisée par le CMJ
La Marronneraie

25 avril

11h
Journée de la déportation
Monument aux Morts

29 avril

18h30
Conférence : «Dépistage des cancers»
Organisée par le CCAS
Espace Culturel et Associatif

1^{er} mai

20h30
Festival «Univers Guitare»
Sébastien Vachez
Eglise

3 mai

20h30
Conseil Municipal
Mairie

8 mai

11h30
Cérémonie commémorative
Monument aux Morts

20h30
Festival «Univers Guitare»
Guitare au féminin
Eglise

du 8 au 16 mai

Salon d'art
Organisé par l'ADAC
Salle des Fêtes

10 au 30 mai

Exposition peinture :
Rencontre avec Pierre SCHOLLA
Espace Culturel et Associatif
Vernissage le jeudi 20 mai à 18h30

19 mai

10h30
Le jardin des contes
par l'association «L'herbe folle»
Médiathèque

28 mai

19h
Représentation théâtre SMJ
(primaire - collège)
Espace Culturel et Associatif

21h
Concert de Jazz
Salle des Fêtes

29 mai

13h30
Représentation théâtre SMJ
(Ados - adultes)
Salle des Fêtes

20h30
Festival «Univers Guitare»
Yves Scotto et Luc Assens
Eglise

1^{er} juin au 3 juillet

Exposition peinture :
Rencontre avec Gabrielle BROUWER
Espace Culturel et Associatif
Vernissage le vendredi 11 juin à 18h30

3 juin

20h30
Conférence :
« Prise de risque à l'adolescence »
Organisée par le CCAS
Espace Culturel et Associatif

5 juin

8h30 - 17h
Fête du sport - Journée prévention
Organisée par les services
Sport et Jeunesse
Stade et skate parc

20h30
Festival «Univers Guitare»
Soirée jazz
Salle des Fêtes

12 juin

10h
Petit déjeuner littéraire
Médiathèque

12h
2^e défilé de véhicules anciens
Organisé par l'office de tourisme
Seine-Essonne
Parking de la Salle des Fêtes

18 juin

11h30
Cérémonie commémorative
Monument aux Morts

20 juin

15h30
Fête de l'école de musique
Salle des Fêtes

Fête de la musique
à partir de 17h
Scène ouverte (inscription auprès du
service culturel - 01 60 75 12 44)

21h
concert «MISS'ILS»
Sur le Mail

27 juin

12h30 - 17h
Repas des aînés
Salle des Fêtes